

Réponses aux questions des actionnaires

En vue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15 juin 2020

QUESTION :

En 2019, la société a pu réaliser un résultat net de EUR 1,4 m.
Considérez-vous une politique de distribution des dividendes quand le bénéfice reporté deviendra positif ?

REPOSE :

Les membres du Conseil d'administration remercient pour la question et confirment leur volonté de rétribuer les actionnaires.

Il faut cependant noter que cela ne sera possible que

- lorsque les pertes antérieures seront absorbées et que la Compagnie Financière de Neufcour sera en position bénéficiaire ;
- lorsque l'endettement lié à la réalisation de projets en cours sera fortement diminué ;
- lorsque la trésorerie sera suffisante pour permettre la distribution (le bénéfice acté en 2019 n'apporte pas de cash à l'entreprise pour l'instant).

L'aménagement du site de Wérister peut être le facteur de réponse à ces conditions qui, réalisées, pourront permettre de distribuer un dividende.